Leers. — *Conseil municipal.* — Le jeudi 25 mai, à trois heures, il y aura réunion du Conseil municipal (ouverture de la session de mai). L'ordre du jour porte : Compte administratif, exercice 1892, service vicinal, ressources et dépenses à inscrire au budget additionnel de 1893; formation du budget supplémentaire de la même année; formation du budget primitif de l'année prochaine.
Unification des chemins de grande communication et d'intérêt commun. Compte administratif du bureau de bienfaisance de l'exercice 1892. Budget additionnel de cet établissement pour 1893 et budget primitif pour 1894. Lettre de M. le Préfet demandant l'avis du Conseil relativement à la suppression de la 3e classe à l'école des filles.

Baisieux. — *Un vol.* — Vendredi, entre neuf et dix heures du matin, des malfaiteurs, encore inconnus, ont pénétré, par une fenêtre à guillotine, chez un certain Louis Leclercq, au hameau du « Marais ».
Les escarpes ont emporté une somme de quarante-un francs vingt centimes qui était contenue dans un coffret en bois caché dans une armoire.

Flers. — *Enquête administrative.* — Le Maire de la commune de Flers informe ses administrés que du jeudi 25 au dimanche 28 mai, de neuf heures du matin à midi, il procédera, à la Mairie de Flers, à une enquête de commodo et incommodo relative à la demande présentée par M. Bouchaert Georges, pour établir une fabrique de colle sur le terrain sis à l'angle du chemin de grande communication n° 6 et du pavé de la Cousinerie.
Les personnes qui auraient des observations ou oppositions à soumettre touchant ce projet, sont invitées à le faire au commissaire enquêteur les jours et heures susindiqués.

Au bout de quelques jours ! — Frelinghien (Nord), le 6 juillet 1893. J'ai envoyé vos Pilules Suisses et je les ai trouvées excellentes dans les cas de constipation habituelle et surtout dans un cas de névralgie intestinale qui durait depuis longtemps et qui a disparu au bout de quelques jours. Usez de ma lettre comme vous l'entendrez. A. TOFFART, médecin A M. Hertog, pharmacien, 28, rue de Grammont à Paris, 34728d

Communications diverses

Sport vélocipédique roubaisien. — Les membres honoraires du *Sport vélocipédique roubaisien*, sont invités à assister à l'épreuve du Championnat, ouverte à tous les vélocipédistes faisant partie de sociétés roubaisiennes ou habitant Roubaix, qui sera courue le dimanche 28 mai, à sept heures précises du matin, au Parc de Barbieux. Parcours : 25 tours, soit 30 kilomètres.

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

LE FESTIVAL. — *Aspect de la ville.* — De bon matin, les différentes rues de la ville présentaient un aspect des plus animés. Les maisons étaient pavoisées de drapeaux français et belges. Des arcs de triomphe surmontés d'inscriptions de bienvenue avaient été dressés çà et là. On voyait également de nombreux mâts portant des oriflammes ainsi que des guirlandes de feuillage qui témoignaient du dévouement des organisateurs et du zèle des habitants, à donner à la fête le plus d'éclat possible. Le coup d'œil était des plus gracieux.
La réception des sociétés. — M. Pollet, maire, entouré d'un de ses adjoints, M. Leuridan, et des commissaires de la fête a reçu à partir de onze heures du matin les diverses sociétés adhérentes au fur et à mesure de leur arrivée. M. Pollet, avec son urbanité habituelle, leur a souhaité la bienvenue et offert les vins d'honneur. Au dehors, les trottoirs étaient déjà bondés de curieux venus principalement de Roubaix.
La revue. — Elle devait avoir lieu à deux heures et demie mais la pluie a causé un retard d'une heure, les divers groupes se sont placés dans l'ordre du défilé, le long de la nouvelle route de Roubaix. Un ordre parfait dû au tact et à l'activité des commissaires, a présidé au pilotage des sociétés qu'encadrait un nombreux public.
M. le Maire, accompagné de M. l'adjoint Leuridan, de M. Simon Hien, conseiller municipal, secrétaire de la commission organisatrice, et de ses membres, a passé lentement sur le front des groupes, aux sons de la *Marseillaise*, entonnée successivement par les sociétés instrumentales. La fanfare l' « Union musicale » de Dottignies a joué la *Brabançonne*. L'alignement ne laissait absolument rien à désirer et les sociétés se sont fait remarquer par une attitude et une tenue très correctes.
Le défilé. — Aussitôt la revue terminée, le cortège s'est mis en marche dans le même ordre et a parcouru la Grande-Place, la rue de la Mairie et finalement celle du Moulin.
De vigoureux applaudissements soulignaient la fin de chaque morceau. Les trottoirs étaient encombrés de curieux. Nombreux étaient aussi ceux juchés aux fenêtres et aux balcons.
Les concerts. — Après le défilé, la pluie a fait de nouveau son apparition. Malgré cela, les sociétés ont gagné les kiosques ou locaux qui leur avaient été ménagés. Aussitôt les abords de ces emplacements ont été envahis par une foule compacte. Une averse inattendue a occasionné une interruption d'une demi-heure dans la succession des auditions.
Bien que toutes les société aient obtenu de nombreux bravos, nous devons une mention particulière à la Musique municipale de Wattrelos qui a fait avec beaucoup de brio l'ouverture des concerts au kiosque de la Grand'-Place. « L'Harmonie de Sainte-Cécile », de Mouscron, la fanfare « Les Intimes », de Tourcoing, l' « Harmonie la Concordia » et la chorale « Cœcilia », de Roubaix ont été également l'objet d'enthousiastes acclamations.
L'harmonie du Jean Ghislain, de Roubaix, l'Union des Trompettes, de Wattrelos, et la chorale « Les Inoffensifs » de Roubaix, ont été fort remarqués par leur brillante tenue. « Les Sans-Soucis » de Lille, société chorale, ont plu par leur originalité : l'un d'eux était coiffé d'une perruque rousse emblème de la société.
La « Grande-Harmonie » de Roubaix qui avait consenti à prêter son concours à la fête, n'a pu s'y rendre, à cause du mauvais temps. Deux de ses membres ont présenté leurs excuses à M. le Maire.
La soirée. La pluie ayant continué dans la soirée, les illuminations n'ont pu avoir lieu.
L'animation a été néanmoins très grande jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Reconnaissance d'enfants abandonnés. — Le 3 mai, nous avons dit que deux enfants en bas âge avaient été trouvés abandonnés sur la voie publique et recueillis par l'Hospice, sur l'ordre de l'autorité municipale.
Samedi, ces enfants ont été réclamés par leur mère qui a déclaré habiter Roubaix. Celle-ci vit séparée de son mari qui était le gardien des enfants. Les deux enfants ont été rendus à la mère.

Un individu qui insulte des douaniers. — Vendredi soir, un ajusteur, Pierre Bodson, âgé de 50 ans, sujet belge, a insulté plusieurs douaniers. Ceux-ci l'ont arrêté et conduit devant M. Robert, commissaire de police. Le magistrat, après lui avoir fait subir un interrogatoire, reconnut que le quidam était sous le coup d'un arrêté d'expulsion prononcé en 1886. Il va sans dire qu'il a été écroué à la prison de Wattrelos.

TOURCOING

Les fêtes de Pentecôte. — La célébration de cette fête a eu lieu dans toutes les églises avec la solennité qu'on sait donner ici à nos fêtes religieuses.
L'assistance aux différents offices du jour a été grande dans toutes les paroisses, et les chants ont emprunté un éclat exceptionnel.
A Notre-Dame, la maîtrise a exécuté messe de Conrardi, que nous avions déjà entendue le jour de Pâques.
A Saint-Christophe, c'est une messe d'Archembault, d'un grand caractère religieux, qui a été interprétée.

La « Muse des Travailleurs » au Cateau. — Le Cateau, 22 mai. — La *Muse des Travailleurs* a obtenu, au concours du Cateau, le deuxième prix de lecture à vue, le deuxième d'exécution.
La société a refusé ces prix; une vive discussion a eu lieu entre ses membres et le jury.

Projet d'aménagement nouveaux à l'Hospice Général. — Dans son avant dernière réunion, le Conseil Municipal a été appelé à donner son avis sur un projet de construction, à l'Hospice Général, d'un nouveau quartier pour les garçons orphelins, projet présenté par M. Dron, vice-président de la commission administrative des Hospices.
Ce projet viendra, sans doute, prochainement en discussion : il n'est donc pas inutile que le puclic en connaisse l'économie.
C'est ce qui nous engage à reproduire dans ses principaux passages, le rapport de M. Dron, dont nous n'avons donné qu'une analyse succincte.
M. le vice-président des Hospices examine d'abord si ce projet répond aux intérêts bien entendus de la ville et s'il est en rapport avec les besoins présents et futurs auxquels doit faire face l'administration des Hospices.
Il soumet à l'appui de la décision prise par cette administration les considérations suivantes :
» L'Hospice actuel comprend plusieurs corps de bâtiments, ayant chacun une affectation distincte. Le plus important est consacré au service des vieillard hommes, un autre est réservé aux femmes. Les orphelins disposent d'un bâtiment érigé en 1869, où se trouvent un ouvroir, un réfectoire, des dortoirs qui en recueillent pour le moment 72 et qui pourraient permettre d'en recevoir encore une quinzaine. Les orphelins seuls manquent d'un bâtiment approprié spécialement pour leur usage.
» Ils sont entassés au nombre de 75 ou 80, dans une mansarde transformée en dortoir qui, normalement, ne devrait en contenir que 50; de même que le réfectoire, ce dortoir est situé dans le corps de bâtiment dont les vieillards devraient avoir l'usage exclusif. Leurs ateliers, dont l'aménagement laisse à désirer, se trouvent dans une construction à rez-de-chaussée située entre la cour des vieillards et le jardin de l'hospice d'un côté, et les jardins des maisons sises rue d'Havré dont l'hospice est propriétaire, de l'autre. C'est sur cet emplacement que nous nous proposons d'ériger la construction qui fait l'objet de cette communication.
» J'ajoute que la disponibilité des locaux actuellement occupés par les orphelins nous permettra d'agrandir le service des vieillards dont les dortoirs sont encombrés, et dont le réfectoire est devenu tout à fait insuffisant.
» C'est donc la création d'un quartier spécial pour les orphelins et l'achèvement de l'hospice que nous proposons, sans toucher aux jardins existants aujourd'hui, en construisant un bâtiment à deux étages sur l'emplacement qui correspond aux ateliers.
» Ainsi complété, l'Hospice pourra, quand nous aurons pris possession de l'asile de l'Enfant-Jésus qui, dans notre pensée, devra être utilisé pour la fondation d'un quartier de vieux ménages et d'un asile pour épileptiques, recevoir environ 150 pensionnaires et plus. Le bâtiment à construire est prévu pour 120 garçons au lieu des 78 présents en ce moment. Nous pourrons établir au fur et à mesure des besoins environ 40 lits nouveaux pour vieillards, 25 lits pour femmes, environ 15 lits pour orphelines, 25 lits pour incurables, hommes et femmes. — En y ajoutant la population qui sera logée dans les locaux de l'asile, on voit que, grâce à une série d'aménagements terminés pour la plupart, il nous sera possible, pendant longtemps encore, d'accueillir en plus grand nombre, à mesure que la population de la ville s'accroîtra, les invalides du travail ou de la vieillesse, les orphelins et les infirmes qui doivent trouver asile chez nous.
» Si l'on tient compte en outre de la tendance qu'a la bienfaisance publique à s'exercer de façons multiples et, par exemple, à substituer les placements à la campagne des orphelins et orphelines, les secours à domicile pour les vieillards au mode unique d'assistance actuelle, l'internat, on est, il me semble, obligé de reconnaître que l'hésitation n'est pas permise dans cette circonstance et que la construction d'un bâtiment pour les orphelins s'impose. Qu'est-ce qu'une dépense de 70,000 fr. à côté de ce que coûterait l'édification d'un nouvel Hospice ?
» Vous voudrez bien remarquer, Monsieur le Maire, que nous avons prévu la construction la plus simple et la plus économique, étant guidés, non par le désir de faire beau, mais par la volonté de faire un bâtiment qui réponde aux exigences de l'hygiène et aux commodités du service. »

La réunion socialiste. — Une réunion avait été annoncée pour samedi soir au bénéfice des grévistes de « chez Toulemonde ».
Il n'y a plus de grévistes « chez Toulemonde » ; la réunion a eu lieu néanmoins, et le droit de 15 centimes a été prélevé à l'entrée.
Il est bien près de neuf heures quand le député Lafargue fait son entrée dans la salle qui contient à ce moment 150 à 200 personnes.
A l'instigation du citoyen Harel, l'ouvrier galochier, on procède à la formation du bureau; présidence d'honneur Culine, président le conseiller municipal Delphin Dumortier, assesseurs Gustave Dumortier et Denis.
Le citoyen Desmedt, le marchand de jouets d'enfants, prend le premier la parole. Sur un ton monotone il débite un discours probablement appris par cœur, à en juger par les défaillances de mémoire. Dans les dernières grèves, dit-il en substance, on a pu constater quels étaient les véritables mandataires des ouvriers. Ici une allusion au refus opposé par l'administration municipale de permettre les quêtes en faveur des grévistes, puis un parallèle tout en faveur de la municipalité roubaisienne.
La conclusion du discours du citoyen Desmedt est que les travailleurs ont intérêt à se grouper dans le Parti ouvrier.
A Desmedt succède le député Lafargue.
Il devait, expose-t-il en commençant sa conférence, se trouver aujourd'hui à Toulouse au congrès ouvrier, mais appelé à Tourcoing, il n'a pas hésité à venir, d'abord parce que Guesde est à Toulouse et que Guesde n'a pas besoin de doublure et aussi parce que des grèves ayant surgi ici, il estimait que son devoir l'y appelait pour soutenir les intérêts des ouvriers dont il se considère comme défenseur.
J'ai le regret d'apprendre, ajoute M. Lafargue, que la grève est terminée et qu'elle n'a pas fini par une victoire, les ouvriers ayant été forcés de courber la tête. — La cause de la défaite, suivant le député socialiste, c'est le manque d'organisation. — Ici un chaleureux appel au syndicat.
M. Lafargue devient agressif ; il parle de patron qui refuse à ses ouvriers une augmentation de salaire de un centime au mètre et qui achète un cheval de 16,000 fr.; il va jusqu'à s'écrier : M. Toulemonde devrait être chassé de ses ateliers, de sa maison, car ces ateliers, cette maison, il les a volés, c'est à vous, ouvriers, qu'ils appartiennent !
Mais les patrons ne sont pas seuls en butte aux attaques de M. Lafargue, qui s'en prend à son collègue, M. Dron.
L'orateur réédite ses attaques habituelles contre la bourgeoisie et les capitalistes. Il parle ensuite de la loi sur les femmes en couche, puis ensuite de l'emploi des ouvriers étrangers.
Cette dernière question amène un colloque avec un assistant qui est partisan d'établir un impôt sur les ouvriers étrangers tandis que M. Lafargue veut que les patrons soient forcés de payer aux ouvriers étrangers les mêmes salaires qu'aux nationaux afin de détruire la concurrence.
Sur une autre interpellation du même assistant, M. Ladsous, dit-on, M. Lafargue parle de la question de l'impôt sur les boissons et des licences, ce qui lui procure l'occasion de faire une nouvelle charge à fond de train contre M. Dron.
Enfin M. Lafargue s'excuse d'abréger sa conférence parce qu'il doit rentrer à Lille.
La réunion prend fin sans incident notable à 10 h. et demie au chant de refrains socialistes.
M. Lafargue a pris le train de dix heures vingt-cinq; il était accompagné, à la gare, du citoyen Capart.

La gare des Francs. — Pendant les années 1893 et 1894 il sera dépensé en travaux divers à exécuter à la gare de Tourcoing-les-Francs, la somme de 79,000 francs. Nous croyons que d'autres travaux nécessités par l'importance du trafic, seront prochainement commencés.

Contribution sur les cercles. — En exécution des lois des 16 septembre 1871 et 8 août 1890, le maire de Tourcoing prévient les intéressés, qu'à dater de ce jour, le rôle général des contributions sur les cercles, sociétés et lieux de réunion, est mis en recouvrement.
Les contribuables qui se croiraient surtaxés devraient se pourvoir en dégrèvement dans le délai de 3 mois et joindre à leurs réclamations les avertissements et les quittances des termes échus.

Descente du juge d'instruction. — On se rappelle dans quelles circonstances, une malheureuse femme, Mme veuve Playe, demeurant rue du Tilleul, a été victime, il y a deux mois environ, d'un vol de 800 francs, tout ce qui lui restait de l'indemnité de 1,000 francs, qu'elle avait touchée de la compagnie d'assurances, à la suite de la mort de son mari, tué dans un accident de voiture, rue Neuve-de-Roubaix.
La voleuse, une misérable fille qu'elle avait logée chez elle, avait été arrêtée à Roubaix quelques jours après; mais l'argent avait déjà été dissipé en grande partie, en folles dépenses et en orgies.
L'état de santé de la veuve ne lui ayant pas encore permis de faire le voyage de Lille, pour être interrogée, M. Martinet, juge d'instruction, accompagné de son greffier, est venu samedi après-midi à Tourcoing, et s'est rendu au domicile de Mme Playe, pour recueillir sa déposition.

Les accidents du travail. — Un jeune homme de 19 ans, du nom de Pierre Depraeter, travaillant au peignage de M. Binet fils, rue Neuve-de-Roubaix, en voulant retirer, vendredi soir, vers 9 heures, de la laine de son métier en marche, a eu la main gauche prise dans les peignes. A ses appels, ses camarades vinrent en toute hâte à son secours pour le retirer de sa fâcheuse position.
Il fut conduit dans les bureaux de l'établissement où les premiers soins lui furent prodigués, en attendant l'arrivée de M. Delattre, médecin, qui constata que le malheureux avait les trois premiers doigts fortement mutilés.
Après un pansement sommaire pratiqué par l'homme de l'art, l'ouvrier a pu regagner seul son domicile.

Un drame intime. — Jeudi, dans la matinée, expirait, rue des Piats, n° 239, à la suite d'une pleurésie qui l'avait retenue trois semaines au lit, une brave et pauvre femme, Elise Florin, femme Fidèle-Joseph Leblanc, trieur, âgé de cinquante-cinq ans. Une voisine, Mme Carette, avait soigné jusqu'au bout, et avec le plus grand dévouement, la malheureuse, qui avait épuisé ses dernières ressources.
Aux derniers moments de l'agonie, la voisine était debout au chevet du lit. Elle se retourne et ne voit plus le mari qui, un moment auparavant se tenait affaissé dans un coin. Elle court à une chambre attenante et elle voit l'infortuné pendu à un clou de la garde-robe, les pieds touchant presque le plancher, et râlant; elle tire son couteau, coupe la corde, porte le désespéré sur son lit, le frictionne et le fait revenir à lui ! Pendant ce temps la femme avait rendu le dernier soupir...
A partir de ce moment, Mme Carette ne perdit plus Leblanc de vue. Cependant il avait paru reprendre courage et, samedi à midi, elle crut pouvoir le laisser seul un moment auprès de la morte, pendant qu'elle irait donner à dîner à ses enfants.
Un des beaux-frères de Leblanc, qui avait pris à sa charge les frais des funérailles, vint à midi un quart apporter les lettres de faire-part. En rentrant dans la chambre mortuaire, il fut étonné de n'y pas voir le mari; il ouvrit la porte de la chambre à côté, et aperçut le pauvre homme pendu au même clou que la veille ! N'ayant pas de couteau dans sa poche, le beau-frère courut chez Mme Carette, et ils revinrent ensemble en moins d'une demi-minute. La corde fut coupée et on eut aussitôt, comme la veille, recours à d'énergiques frictions, mais inutilement. Cette fois l'asphyxie avait bien fait son œuvre !...
Il a été décidé que le mari et la femme seraient enterrés en même temps, lundi, dans la matinée.
Leblanc ne travaillait plus depuis six mois environ. Il était atteint d'une grave maladie du larynx qui le faisait beaucoup souffrir.
Ce drame poignant a produit une indicible émotion dans tout le quartier de la gendarmerie.
Le ménage n'avait pas d'enfants.

Autorisations de bâtir. MM. Dervaux-Clarisse, deux maisons, rue de Gand; Deltour-Vermerch, des maisons, rue du Cimbale; Jean-Baptiste Petit, trois maisons, rues n° 31 et 34 bis; Liagre-d'Hhalluin, 10 maisons, rue n 36; Sion-Hedon, une clôture dans la rue ouverte entre le boulevard et l'embranchement du canal; Vandevingt, une maison, rue de Guisnes; Arthur Dupont, mur de clôture, rue de Gand; Lorthiois frères, un bâtiment, rue du Petit-Village; Callogne, trois maisons, rue de la Croix-Rouge; Bulteau, une maison, rue n° 52.

Commencement d'incendie. — Samedi, à 5 heures après-midi, des voisins de M. Théophile Naye, rue d'Anvers, aperçurent de la fumée sortir par la fenêtre d'une chambre du 1er étage, bientôt deux carreaux volèrent en éclats. On monta avec des seaux d'eau et, en quelques minutes, tout danger avait disparu.
Le locataire, M. Achille Deflenne, commis auxiliaire des postes, était sorti depuis peu. On croit qu'avant de partir il aura allumé une cigarette, et qu'il aura jeté son allumette non éteinte sur un parapluie. Le feu s'est ensuite communiqué aux rideaux et aux stores.
Les dégâts sont évalués à une vingtaine de francs.

Un jeune pinsonneux — Samedi dans la matinée on s'est introduit par une fenêtre chez les époux Desreumaux, cour Lussart, rue du Moulin Fagot ; et, après avoir brisé 4 barreaux d'une cage, on s'était emparé d'un pinson, d'une certaine valeur, qui s'y trouvait.
Les soupçons se portèrent sur un appelé Ségard, âgé de 14 ans, qu'on avait vu rôder dans la cour. Il a été arrêté l'après-midi; il avait encore dans sa poche le pauvre pinson, près de mourir de faim !

Mouveaux. — *Un accident mortel.*— Un homme d'une quarantaine d'années a été tamponné, dimanche, vers onze heures du soir, près de la propriété de M. César Pollet, à Mouveaux. La mort a été instantanée. L'identité de la victime n'a pu être établie.

Linselles. — *La question de la Caisse d'épargne.*
Nous recevons communication de l'avis émis le 2 mai courant par le Conseil d'Etat (section des Travaux publics, du commerce et de l'industrie) à propos de la récente installation dans la commune d'une succursale de la Caisse d'épargne en concurrence avec celle qui y avait été fondée depuis de nombreuses années déjà
Voici le texte de cet avis du Conseil d'Etat :
« La section.....
» Considérant que les Caisses d'épargne sont des établissements d'utilité publique institués pour servir l'intérêt général : qu'ainsi les considérations fondées sur les avantages de la concurrence, loin d'être applicables à ces établissements, sont contraires au principe de leur institution ;
» Que la succursale n'est qu'un prolongement de la caisse-mère ;
» Que la coexistence de deux succursales relevant de caisses différentes, dans une même commune sans offrir aucun avantage aux déposants, peut être contraire à leur intérêt, en ayant pour conséquence l'élévation des frais généraux ;
» Qu'enfin l'administration qui, d'après les lois et décrets en vigueur, autorise les Caisses d'épargne, surveille et vérifie leur gestion, doit se préoccuper de ce fait que la rivalité de deux succursales dans une même localité peut compromettre le fonctionnement des Caisses-mères ;
» Est d'avis,
» Que l'existence d'une Caisse d'épargne ordinaire dans une commune fait obstacle à l'ouverture d'une deuxième succursale relevant d'une autre caisse. »
C'est à cette décision du Conseil d'Etat que nous avons fait allusion il y a quelques jours.

Roncq. — *L'état sanitaire.* — La fièvre typhoïde qui sévissait sur un hameau du Blanc-Four, depuis 2 mois, est en pleine décroissance.
Les nombreux malades atteints, dont quelques-uns très gravement, sont presque tous guéris. Il n'y a que quelques convalescents qui, d'ici quelques jours, seront complètement rétablis.
C'est grâce aux sages mesures prises par les autorités que le fléau n'a fait aucune victime.

LILLE

Nécrologie. — Le colonel d'infanterie en retraite des Maretz de Baurains vient de mourir à Ribérac. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.
En dernier lieu, le défunt commandait la place de Lille.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du samedi 20 mai.* — FAUX TÉMOIGNAGE EN JUSTICE. — Nous avons dit qu'à l'audience de vendredi avaient eu lieu les débats d'une affaire où étaient impliquées quatre personnes de Roubaix, Hortense et Maria E..., Emile L... et Louis T..., sous l'inculpation de faux témoignages en matière civile et subornation de témoins, à l'occasion d'un procès de divorce entre les époux P..., habitant aussi Roubaix.
Le début de l'audience de samedi a été consacré aux plaidoiries suivies du jugement qui déclare les quatre inculpés coupables du délit relevé à leur charge et condamne Hortense Maria E... et Emile L... à trois mois d'emprisonnement, mais avec application de la loi Bérenger.
Quant à Louis T... il encourt une peine de huit mois ; le bénéfice de sursis ne lui est pas accordé.
POUR UN DÉLIT DE MÊME NATURE se rapportant également à ce procès P.... Maria B... est condamnée à trois mois, mais avec sursis.
MAUVAISE FILLE. — Une jeune fille d'une vingtaine d'années, Marie Delval, habitant Roubaix, avait quitté le domicile paternel et menait, en galante compagnie, une vie assez irrégulière. Or, dernièrement, rentrée chez sa mère alors qu'elle y était poussée par un intérêt quelque peu personnel, elle exerça suivant le dire de certains témoins, des violences assez graves sur Mme Delval, laquelle d'ailleurs est impotente et malade.
Traduite pour ce fait en correctionnelle, Marie Delval se voit infliger une peine de trois mois.
ESCLANDRE DANS UN CAFÉ. — L'agent Leire expose au tribunal que le 17 mai il avait été appelé par le propriétaire du café « Mac-Mahon » sur le boulevard de Paris à Roubaix, à cause du scandale que trois individus causaient dans son établissement. Il s'y rendit et eut aussitôt affaire à trois énergumènes qui étaient en état d'ivresse et qui refusèrent de se laisser conduire au poste. Même l'un d'eux déchira la tunique de l'agent et les accablèrent d'outrages celui-ci et un gendarme qui était venu pour prêter main-forte.
Les inculpés se nomment Pierre Desmet, Aimable Fournier, A. R... : ils sont condamnés le premier à trois mois, le second à six mois, le troisième à six jours; ce dernier seul, avec application de la loi Bérenger.
UN GRAND NOMBRE D'AFFAIRES, à raison de l'heure avancée, sont renvoyées à des audiences ultérieures.

Concerts et Spectacles

La Concert de l'Orphéon Tourquennois. — Cette société doit assister le 18 juin à un concours à Pontoise. Elle a exécuté dimanche, au Casino, deux de ses chœurs de concours. Nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que la somme énorme de travail fournie par les membres de l'*Orphéon Tourquennois* a déjà porté ses fruits ; ce n'est pas la perfection encore, mais c'est un résultat qui doit encourager ces braves choristes ouvriers à persévérer dans leurs efforts, le succès est au bout. Ils ont abordé avec un concours réellement digne d'éloge une œuvre chorale de la plus haute difficulté, les *Esprits de la Nuit* de Riga, et ils s'en tirent réellement très bien.

NORD

Une élection au Conseil Général. — *Canton de Bailleul Nord-Est.* — MM. Lotte (droite) 1653 voix ÉLU ; Henri Buns, (droite) 1523 voix.
Il s'agissait de remplacer M. Béhaghel, (droite), décédé, qui avait été élu en 1889 sans concurrent par 2,101 voix sur 3,746 électeurs inscrits.

Les élections municipales de Dunkerque. — Par arrêté de M. le préfet du Nord, les électeurs de Dunkerque sont convoqués le dimanche 4 juin à l'effet d'élire trente membres du Conseil municipal, en remplacement des conseillers actuels, dont l'élection a été annulée par le Conseil d'Etat.

PETITE CORRESPONDANCE

L. C., membre du comité révisionniste. — Veuillez nous donner votre nom et votre adresse, comme garantie de l'authenticité de la nouvelle.

LE GRAND CAMÉLIA
LILLE — 1, rue de la Gare, 1 — LILLE
informe les Dames que, grâce à ses ateliers installés dans la Maison, il peut livrer tres vivement les toilettes sur mesure : DEUIL ou COULEUR (Le Deuil en 12 heures), de même que, grâce à ses assortiments de tout fait, il peut livrer immédiatement le DEUIL LE PLUS COMPLET, ROBES, CHALES et Accessoires : CHAPEAUX, VOILES, GANTS, BAS, BIJOUX, ainsi que tout ce qui concerne la Confection pour Dames, Noir et Couleur.
Maison fermant ses Magasins les Dimanches et Jours de Fête à midi. 34733-71648bis

Beaucoup de personnes qui toussent se figurent avoir quelque chose à la poitrine. Il n'en est souvent rien, fort heureusement, et cela tient à un effet nerveux. On s'en débarrasse en prenanant chaque jour une cuillerée à café de *Tisane Dussolin*. On en trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. 34.335.

PAS-DE-CALAIS

Explosion du générateur d'un vapeur pétrolier à Calais. — Samedi, vers trois heures et demie, le tuyau du générateur d'une machine à terre servant à refouler dans les réservoirs de la maison Paul Paix, importateurs de pétrole, le pétrole contenu dans les cales du vapeur pétrolier *Ville-de-Douai*, a fait explosion faute d'eau.
Sept ouvriers et le gendre du consignataire du navire, M. Darquer, président de la chambre de commerce, M. Chanson, ont été grièvement brûlés par l'explosion. Cet accident a causé une grosse émotion en ville où l'on se rappelle encore l'épouvantable explosion du pétrolier *Ville-de-Calais*, qui fit de si nombreuses victimes il y a cinq ans.
Il s'agit heureusement cette fois d'un accident ; les deux blessés les plus sérieusement atteints sont M. Trequesser, 2e capitaine et le mécanicien.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 20 mai.* — Madeleine Lancelle, rue des Vélocipèdes, 17. — Madeleine Hamel, Hotel-Dieu. — *Mariages.* — Georges Lepers, 26 ans, apprêteur, rue d'Inkermann, 69, et Julia Humblot, 30 ans, bobineuse, rue d'Inkermann, 69. — Henri Favorel, 35 ans, tisserand, rue de l'Epeule, 120, et Hermance Lemaitre, 25 ans, tisserande, rue d'Isly, 25. — Emile Pollet, 27 ans, laveur, rue Lacroix, et Marie Leblond, 22 ans, bobineuse, Grande-Rue, cour Lefebvre, 12. — Henri Huygens, 27 ans, encolleur, rue de Denain, et Marie Bogaert, 20 ans, rue de Denain, cour Degrieck. — *Déclarations de décès du 20 mai.* — Fernand Vigrat, 5 ans, rue Archimède, 86. — Dominique Vandevogel, 89 ans, rue Saint-Jean, aux Petites-Sœurs. — Héloïse Crouset, 4 ans 5 mois, rue Pauvrée, 11. — Marie Kindt, 7 mois, rue Jacquart, 70. — Hortense Boutry, 14 ans, rue de la Redoute, cour Dupont, 1. — Madeleine Delbart, 3 mois, boulevard Gambetta, 216. — Alphonse Demagny, 45 ans, Hotel-Dieu. — Anna Vanoudhuesden, 3 ans 1/2, rue Descartes, 35. — Silvain Courty, 51 ans, Hotel-Dieu.
TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 20 mai.* — Romaine Deroubaix, rue Molière. — Hermance Bossut, rue du Niot. — Albert Derveaux, rue de la Blanche-Porte. — *Publications de mariages.* — Jules Delezie, 24 ans, ouvrier de fabrique, et Marie Gheliwe, 30 ans, servante. — Achille Lietaer, 23 ans, employé, et Blanche Debruycker, 20 ans, tailleuse. — Emile Willoquet, 24 ans, employé de commerce, et Emilie Goeman, 30 ans, sans profession. — Constantin Wauters, 30 ans, mannelier, et Hélène Provot, 23 ans, couturière. — Frédéric Maroo, 33 ans, fileur, et Maria Delvinquière, 41 ans, sans profession. — Jules Montagne, 24 ans, mouleur, et Victorina Gœthals, 23 ans, couturière. — Paul Leplat, 28 ans, employé d'octroi, et Justine Lesage, 28 ans, servante. — Joseph Ghestem, 25 ans, tisserand, et Clémence Leignel, 23 ans, rattacheuse. — Victor Bourley, 31 ans, employé de commerce, et Eugénie Vandenhoven, 24 ans, sans profession. — Henri Demuynck, 46 ans, chauffeur, et Delphine Famil, 41 ans, bobineuse. — Albert Lecomte, marchand, et Sophie Raemdonck, 19 ans, sans profession. — Charles Haesebaert, 31 ans, garçon boulanger, et Romaine Vandebarre, 25 ans, couturière. — *Mariages.* — Gustave Tanghe, 24 ans, magasinier, et Rosine Vandenbrouck, 23 ans, dévideuse, — Jules Dhalluin, 35 ans, trieur, et Flavie Deleu, 31 ans, tailleuse. — Paul Franchomme, 26 ans, rentreur, et Marie Vanneste, 25 ans, piqurière. — Valery Guerisse, 24 ans, employé, et Blanche Gruwez, 22 ans, piqurière. — Louis Bataille, 24 ans, rattacheur, et Rosine Heuls, 23 ans, rattacheuse. *Déclarations de décès du 20 mai.* — Julienne Delcroix, 8 mois, rue du Chêne-Houpline, — Louis Destombes, 59 ans, sans profession, rue de Wailly.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 23 mai 1893, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis HABART, époux de Dame Virginie COOLS, décédé à Roubaix, le 23 avril 1893, dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Mouscron. — *Enfants abandonnés.* — Une femme Dhont, dont le mari purge en ce moment une condamnation à Courtrai, était allé toucher une indemnité au bureau de bienfaisance. Cette indemnité lui ayant semblé insuffisante, la femme Dhont réclama une augmentation qui lui fut refusée. Prise de colère, elle abandonna ses enfants dont l'aîné a neuf ans. Les pauvres enfants ont été placés par les soins du bureau de bienfaisance. Quant à la mère dénaturée, elle sera poursuivie.
Bruxelles. — Le tribunal correctionnel de Bruxelles a rendu son jugement, samedi, dans l'affaire du duel Ghilane-Vandenberghe qui a causé, il y a quelques mois, une interpellation à la Chambre.
M. Ghilane, major au 1er guides, a été condamné à 13 mois de prison.
Les témoins ont été condamnés à deux mois de prison, sans application de la libération conditionnelle.

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions *du Journal de Roubaix*.

PILULES COLBERT
Stomachiques, Apéritives et Dépuratives
Souveraines contre la *Constipation*,
la *Bile*, les *Glaires* et *Etourdissements*.
3 FR. LA BOITE (80 PILULES)
Dépôt dans toutes les pharmacies. 34312

GAZ
Durant la période du 16 mai au 31 juillet, les heures fixées, par la Municipalité, pour l'allumage et l'extinction des lanternes d'éclairage public sont :
9 heures du soir;
2 heures 1/2 du matin.
On commence un quart d'heure avant pour finir un quart d'heure après les heures indiquées. 34711-71580

SAISON D'ÉTÉ
AUX
Fabriques Parisiennes
E. LANDAUER
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
SPÉCIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes
FABRIQUE DE LINGERIE
et Broderie à la main
à Remiremont (Vosges)
Immense assortiment de Lingerie fine, pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
Choix considérable d'articles hautes nouveautés pour enfants, en Robes, Douillettes, Pelisses cachemire et piqué, Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers, etc., etc.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
SPÉCIALITÉ DE
LINGE BRODÉ A LA MAIN
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS ET TAIES BRODÉS
Prix exceptionnel
DÉPOT de TOILES des VOSGES
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON
Maison reconnue pour vendre entièrement de confiance les articles les plus soignés et les mieux assortis, à des conditions de bon marché exceptionnel.
Grand choix d'articles pour 1re Communion
TROUSSEAUX POUR PENSIONS
PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus*
16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix

TAPIS ET TENTURES
Foyers, Carpettes, Portières, Tapis, Moquette, Aubusson. Spécialité de Tapis de table en peluche, soie et laine.
DÉPOT DE FABRIQUE
Il sera réservé un escompte de 5 à 8 0/0 *aux personnes qui voudront bien nous charger de leur installation en tapis et tentures.*
34044
L. DECRAENE-MATHIEU
28, Rue de la Gare, ROUBAIX
OUVRAGES d'agrément
BRODERIES
EN TOUS GENRES
Tapisseries fantaisies
ET DE STYLE
ORNEMENTS D'ÉGLISES
ÉCHANTILLONNÉS
FOURNITURES
pour tous ouvrages
LEÇONS A DOMICILE

POUDRE DE ROGÉ
APPROUVÉE PAR L'ACADÉMIE DE MÉD. DE PARIS, LAXATIF RAFRAICHISSANT, PURGATIF AGRÉABLE, PROMPT ET SUR.
19, rue Jacob, 9, rue du 4-Septembre, Paris, et TOUTES PHARMACIES
34729

TÉLÉPHONES PERFECTIONNÉS
pour réseaux et lignes privées
Sonneries et Appareils Électriques
PARATONNERRES
PORTE-VOIX, CONTROLEURS DE RONDES, etc., etc.
Ele RAVET
EXPERT DU GOUVERNEMENT
27, Rue de la Gare, 27 — ROUBAIX — Téléphone n° 409
51 bis, Bd de la Liberté — LILLE — Téléphone n° 240
ABONNEMENTS ET ENTRETIENS
339096 – 0559

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

---

dant aux saluts de tout ce petit monde du quartier où il était très populaire.
Si on le connaissait, on connaissait encore mieux l'histoire — bavardée du reste par les commères — des beaux jeunes gens qu'il suivait avec un pétillement d'orgueil dans les yeux. Car c'était son œuvre, ses regards le disaient, que cette union, assortie s'il en fût. Mariage d'amour? chuchotait-on dans les groupes, et ce mot, par cette printannière matinée de mai, estompait des douceurs sur les visages, épanouissant les faces des vieillards et mettant des roses aux joues des fillettes.
Quelques heures après, les jeunes gens étaient partis pour les Aiguillettes, une ravissante propriété enfouie dans un bois, à quelques kilomètres de Lisieux, et qui provenait de la succession de la famille de Merville. Des liens sacrés attachaient Jean à cette demeure qui avait vu les derniers instants de ses parents; il y avait pieusement conservé les souvenirs de ceux qu'il avait à peine connus. Bien que sa fortune fût modeste, malgré les soins qu'avait mis le docteur Berton à la faire fructifier, Jean n'avait jamais voulu consentir, même au prix d'une bonne affaire, à vendre ce petit bien où tout lui parlait de son père et de sa mère. C'est dans ce cadre au milieu duquel le docteur avait si souvent évoqué aux yeux de l'enfant, plus tard du jeune homme, les figures des vieux amis qui lui avaient confié leur fils, que Jean avait voulu venir cacher son bonheur.
Nul endroit ne semblait plus propice à l'abriter. Blottie au fond d'un petit vallon arrosé par un minuscule ruisseau, la maison disparaissait dans un gros bouquet d'arbres qui l'entouraient et lui faisaient comme un collier de verdure. Si leurs allées enchevêtrées cachaient la demeure aux regards de-ci de-là quelques éclaircies, qui prenaient jour sur l'échancrure de la colline, permettaient d'embrasser en contre-bas la plaine piquée de pommiers qui s'étend vers Mezidon et Pont-l'Evêque.
Il faisait presque nuit lorsque la lourde berline qui était allée les prendre à la gare de Lisieux les déposa devant le perron du petit castel dont les fenêtres s'illuminaient comme pour une fête. Sur le seuil, les vieux domestiques de Jean les attendaient, le bonnet à la main ; ils avaient vu le père, ils revoyaient le fils, non plus seul, mais avec une jeunesse qui remettrait la gaîté dans la demeure si longtemps en deuil. A la clarté des flambeaux qu'ils élevaient au-dessus de leurs têtes pour mieux montrer les quelques pas qu'il fallait franchir jusqu'à la porte, ils jetaient des regards d'admiration sur la jolie dame dont la délicieuse figure émergeait du plaid que Jean lui avait jeté sur les épaules pour la garantir de la fraîcheur des soirées encore humides.
Dans la chambre où pétillait un bon feu, Jean avait tendu ses bras à Irène qui s'y était cachée. Pressée contre lui, les yeux clos, elle sentait comme une griserie lui monter au cerveau et s'abandonnait à l'homme qu'elle n'avait pu se défendre d'aimer. Savait-elle bien au juste pourquoi elle l'avait aimé et si elle l'aimait ? Cela lui était venu tout d'un coup, un soir qu'il lui était apparu dans sa haute taille, avec ses yeux très doux, clignotant légèrement comme ceux des grands fauves dont il semblait avoir la force et la souplesse.
C'était au bal de madame d'Estremont. Le corps moulé dans son habit rougi d'un bout de ruban, superbement distingué, il avait fait son entrée au bras du docteur Berton, et, simplement, s'était incliné devant la maîtresse de la maison. Tout de suite elle l'avait accaparé, au grand dépit des jolies mondaines qui se montraient l'élégant cavalier et assaillaient le docteur de questions sur son protégé.
— Qui était-il ? D'où venait-il ?
— De l'autre monde, chuchota le docteur.
— Un revenant alors ? dit une jeune femme avec un simulacre de peur dans le geste.
— Tout juste, continua M. Berton... Il revient du Tonkin... et des suites de trois coups de sabre...
— Un officier ? je l'aurais parié, fit une voix.
— C'est vrai, minauda une petite blonde, il est décoré.
— Quelle trouvaille, chère madame ! répliqua une troisième; M. Maurevert l'est bien et ce n'est pas un officier...
— Quel grade, docteur ? demandèrent plusieurs voix.
— Lieutenant de vaisseau, dit M. Berton, en redressant sa petite taille.
— Et comment a-t-il été blessé ?
— Quant à ça vous m'en demandez trop, mesdames; c'est toute une histoire, une histoire que vous connaissez, du reste, puisque tous les journaux en ont parlé, ajouta le docteur qui travaillait à produire son effet. Au surplus, adressez-vous à lui, le lieutenant de Merville sera charmé de vous la conter.
— Le lieutenant de Merville ! se murmurèrent à l'oreille les jolies invitées, avec des petits airs entendus...
— Oui, Jean de Merville, vous savez bien ? celui qui fut blessé à la prise de Kélung.
— Ah ! j'y suis, *l'Illustration* a donné son portrait...
— Tiens ! je ne l'aurais pas reconnu.
— C'est qu'il était en uniforme, ma chère; rien ne change comme l'uniforme...
— Docteur, présentez-le-nous !
— Comment donc, mesdames ! c'est moi qui allais vous le demander, dit M. Berton dans le ravissement. Seulement... ajouta-t-il.
— Seulement... répétèrent les jeunes femmes, en se penchant, curieuses.
— Seulement, dit le docteur d'un ton mystérieux regardez, mais n'y touchez pas !
— Oh ! docteur ! firent les voix, avec des accents d'Anglaises choquées.
— Il n'y a pas de oh ! je sais ce que je dis... Après tout, ajouta-t-il en les saluant, vous pouvez essayer; il n'a plus de cœur, les Chinois le lui ont mangé...
De joyeux rires éclatèrent derrière les éventails à cette révélation du docteur, et toutes les têtes du salon se tournèrent vers le groupe bruyant qu'abandonnait M. Berton.
Irène, assise non loin de là près de sa mère, n'avait pas perdu un mot de l'entretien. Pourquoi son cœur avait-il frémi à l'arrivée de Jean? Pourquoi battait-il à coups précipités maintenant que le docteur s'approchait d'eux?...
M. Berton salua Madame Dabray, dont il était l'ami, et s'adressant à la jeune fille :
— Et vous, mademoiselle, ne me demandez-vous pas quel est ce beau cavalier qui vient d'entrer?
— J'ai entendu quand vous le nommiez... M. de Merville, avez-vous dit?
— Qui ? Jean ? fit madame Dabray, je le croyais encore au Tonkin.
— Lui-même, chère Madame. Il en est revenu il y a six mois et Dieu sait en quel état, à la suite de l'expédition dont vous avez entendu parler. Le pauvre garçon avait bien besoin de soins et je m'étais enfermé avec lui aux Aiguillettes pour mieux surveiller son rétablissement... Le voilà aujourd'hui sur pied et complètement remis de ses blessures...
— Tu le connais, maman? demanda Irène.
— Oui, mademoiselle, répondit M. Berton, votre mère a eu jadis mille bontés pour mon protégé, alors qu'il avait quinze ans, et vous guère plus de huit. Vous ne pouvez vous en souvenir; mais lui, j'en suis sûr, n'a point oublié qu'il vous faisait alors sauter sur ses genoux, et je parie qu'il aura plus de plaisir aujourd'hui à vous faire danser...
— Ce qui veut dire? fit Irène dont la figure s'empourpra.
— Ce qui veut dire, ma chère enfant, que je vous prie d'inscrire Jean pour votre prochaine valse. Je vais vous le chercher...
C'est ainsi qu'ils s'étaient connus. Jean avait été frappé de la beauté d'Irène, mais surtout des charmes de son esprit. Moins sujet que la plupart des jeunes gens aux surprises du cœur, il s'était gardé d'abord de l'impression qu'il avait ressentie. L'imagination et le sentiment avaient joué un rôle bien effacé dans son existence.
Privé de bonne heure de ses parents, soumis aux dures épreuves de l'isolement, il s'était enfermé en lui-même, n'ayant eu jusqu'à sa vingtième année d'autre ami véritable que l'excellent homme dont toutes les attentions n'avaient pu remplacer les tendresses d'une mère. Puis il s'était fait marin, et à ce rude métier, si rien n'avait pu blaser son âme ni éparpiller les trésors d'une nature d'élite, son caractère, du moins, s'était trempé pour toutes les luttes.
Aussi l'amour qui, pour la première fois, s'emparait de lui était-il moins l'effet d'une passion soudaine que d'un sentiment profond, exquis, dont il analysait graduellement tous les progrès et qui, par cela même, se fortifiait de l'appui que sa raison prêtait à son cœur.
Une fois certain d'être compris, il s'abandonna joyeusement à la douce influence de la jeune fille, jusqu'au jour où il put lui faire l'aveu de son amour.
Irène s'était, du premier coup, laissé prendre à l'admiration dont elle se sentait l'objet ; elle éprouvait quelque fierté à se voir distinguée entre toutes les jeunes beautés qui, dans l'intimité des demi-confidences, ne tarissaient pas d'éloges sur le brillant officier. Il lui semblait que la gloire qui s'attachait au nom de M. de Merville rejaillissait indirectement sur elle. Ce sentiment d'orgueil mêlé de vanité satisfaite la dominait de telle sorte, qu'elle s'en grisait comme d'un amour véritable, écoutant ravie les aveux du jeune homme, trouvant pour lui répondre, par une sorte d'intuition naturelle, des mots dont la tendresse semblait échappée du cœur et qui donnaient aux serments qu'ils échangeaient l'illusion d'une passion, avec ses troubles, ses pudeurs et ses abandons.
Ni l'un ni l'autre n'avaient confié le secret du petit roman qu'ils croyaient avoir ébauché seuls durant les longues soirées d'hiver pendant lesquelles Jean restait l'hôte de madame Dabray. Ni l'un ni l'autre ne s'étaient alors aperçus des sourires discrets que le docteur échangeait avec madame Dabray, tandis qu'ils devisaient dans les coins et que ceux-ci jouaient d'interminables parties de jacquet.
Maintenant qu'ils s'appartenaient et qu'ils connaissaient les artisans de leur bonheur, ils se rappelaient avec joie les mille circonstances de leurs étapes amoureuses et riaient d'avoir été les dupes du bon docteur.

(A suivre) **Paul SAMY.**

Comment résoudre les difficultés économiques actuelles ?
Deuxième série d'observations pratiques
Etudes sur la situation agricole, industrielle et commerciale en France et les moyens, proposés en 1892, pour l'améliorer et conjurer la crise.
PAR PAUL PIERRARD
Agrégé de la Société Royale de la Statistique de Londres
En vente au bureau du journal. Prix : Un franc. 6557